



Tours-Fondettes
agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

BTS A (niveau 5)

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Aménagements Paysagers

RNCP 38349 date enregistrement 13/02/2023

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CFA Fondettes



>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de s'insérer dans la vie active et de gérer des projets d'aménagements paysagers :

- Assurer l'efficacité du travail et l'implication des salariés dans le respect des normes et de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement
- Développer les aménités environnementales et les services rendus pour les utilisateurs grâce à la végétation
- Installer et maintenir en état les ouvrages d'un aménagement paysager dans un contexte de transition écologique
- Permettre la réalisation technique et économique du projet dans le respect des délais et de l'enveloppe budgétaire
- Concevoir un aménagement paysager multifonctionnel adapté à la demande du commanditaire et à son environnement dans un contexte de transition écologique.



>> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir entre 16 et 29 ans
- Etre titulaire de préférence d'un Bac STAV, S ou Bac Pro
- Etre pré-inscrit sur ParcoursSup mais non sélectif



>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 675 heures en centre soit 19 semaines par an
- Alternance de 2 à 3 semaines centre/entreprise
- 5 semaines de congés par an sur temps d'entreprise



>> COÛT ET FINANCEMENT

- Formation garantie par un contrat d'apprentissage financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à la protection sociale.
- Prise en charge des frais pédagogiques par l'OPCO de l'entreprise ou le CNFPT pour les collectivités (7 219,00 € par An non assujetti à la TVA)
- Restauration et hébergement possibles sur l'Agrocampus.



>> RÉMUNÉRATION

Formation rémunérée entre 27 % et 100% du SMIC Brut, en fonction de l'âge et des conventions collectives nationales.

Âge de l'apprenti	Ancienneté dans l'entreprise	
	1 ^{ère} année de contrat	2 ^{ème} année de contrat
16 à 17 ans	27 %	39 %
18 à 20 ans	50 %	60 %
21 à 25 ans	53 %	61 %
26 ans et plus	100 %	100 %
SMIC brut au 1 ^{er} janvier 2026 de 1 823.03 € / Smic horaire 12.02 €		



>> CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du paysage ou collectivité adaptée pour l'enclavement d'un BTS
- Capacité d'accueil du CFA

>> MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Test de positionnement
- Entretien de motivation
- Fiche de renseignement complétée + bulletins et CV



>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- Formation sur 2 ans
- Début du cycle de formation : septembre



ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés

Nos
atouts

Pourquoi choisir Tours Fondettes agrocampus ?

Son partenariat avec son réseau d'entreprises



Ses serres horticoles, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)



Son site historique et son parc arboré de 25 hectares



Ses équipes de formateurs issus du milieu professionnel



Ses accompagnements individualisés

VERSION 02/2026

CONTACT ET INSCRIPTION : Secrétariat Apprentissage

CFA de Tours-Fondettes agrocampus – BP40079 – 37230 FONDETTES PPDC
cfa.indre-et-loire@educagri.fr – Tel : 02 58 40 03 30 taper 2

www.tours-fondettes-agrocampus.fr



Tours-Fondettes agrocampus



>> CONTENU DE LA FORMATION

MODULES DE LA FORMATION	MATIERES PRINCIPALES
DOMAINE COMMUN	
Capacité 1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	Sciences économiques, sociales et de gestion, Français, Education socio-culturelle
Capacité 2 : Construire son projet personnel et professionnel	Education physique et sportive, Education socioculturelle, Enseignement d'initiative locale (EIL)
Capacité 3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés	Information-documentation, Anglais, Education socioculturelle
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	
DOMAINE PROFESSIONNEL	
Capacité 4 : Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager	Sciences économiques sociales et de gestion, Sciences et techniques et des aménagements de l'espace, Technologie de l'informatique et du multimédia, Mathématiques
Capacité 5 : Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique	Sciences et techniques des aménagements de l'espace, Biologie-Ecologie, Sciences et techniques agronomiques, sciences et techniques des équipements
Capacité 6 : Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers	Sciences et techniques et des aménagements de l'espace, Sciences et techniques des équipements, mathématiques
Capacité 7 : Assurer la gestion technico économique des chantiers	Sciences économiques sociales et gestion, sciences et techniques et aménagements de l'espace, mathématiques, Technologie de l'informatique et du Multimédia
Capacité 8 : Élaborer un projet d'aménagement paysager	Sciences et techniques et des aménagements de l'espace, histoire géographie, education socio-culturelle, Technologie de l'informatique et du multimédia, Biologie-Ecologie
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	

RÉFÉRENTIEL DE LA FORMATION : <https://chlorofil.fr/diplomes/>



>> MODALITES PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
 - cours théoriques en salle, accès à un CdR (Centre de Ressources) et des salles informatiques
 - études de cas concrets
 - Projet pluridisciplinaire
 - individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretiens et tests de positionnement



>> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 5 épreuves sur 8 en Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- 3 épreuves en examen terminal
- **Note plancher inférieure à 6/20 éliminatoire**

DISCIPLINES	CCF	Épreuves terminales
E1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	non	oui
E2 : Construire son projet personnel et professionnel (4CCF)	oui	non
E3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés (3 CCF)	oui	Non
E4 : Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager (3 CCF)	oui	Non
E5 : Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique (3 CCF)	oui	Non
E6 : Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers (3CCF)	oui	Non
E7 : Assurer la gestion technico-économique de chantiers	non	oui
E8 : Elaborer un projet d'aménagement paysager	non	oui



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire



>> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

- Personnel encadrant, conducteur de travaux ou technicien supérieur en bureau d'études.
- Poursuite d'études possible en écoles paysagères, d'architecture ou licence professionnelle



>> SATISFACTION ET RÉUSSITE

Satisfaction	Recommandation	Réussite à l'examen	Taux d'interruption
67 % en 2024 (Taux de participation apprentis : 55 %)	89 % en 2024	92 % en 2025	8.82 % en 2023-2024
	Poursuite d'études	Insertion professionnelle	Taux de rupture
	36 % en 2024	64 % en 2024	11.76 0% en 2023-2024